

AGROPASTEUR

Mensuel d'Informations sur l'Élevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement - Issn 0850-5128-N°53 Juillet 2012-Prix 300 FCFA

PRODAM 2 de Matam

Les Sociétés d'Intensification de la Production Agricole (SIPA)

«Une réponse pertinente à la l'insécurité alimentaire et au sous emploi en milieu rural»

Reportage

Lire en page 7



Le projet d'amélioration de la gouvernance foncière

FOLAND SARL
SATISFAIRE LES AGRICULTEURS

Matériels Agricoles : Riz - Mil- Maïs- Arachides- Elevage - Presse à huile-Moteurs Diésel-Groupes Electrogènes-Tracteurs-Sacs PP
Merci de nous rendre visite à la FIARA - Bienvenue à nos locaux

KM 14 RTE DE RUFISQUE EN FACE NESTLÉ.TEL : 77 860 18 19



L'actualité foncière, l'agriculture et l'habitat : Sangalkam, Bambilor et Tivaouane peulh en première ligne

Lire en page 6

Syndicat Démocratiques des Techniciens du Sénégal(SDTS)/Section de Dakar

Lutter contre l'injustice et interpellation des autorités

Les travailleurs du sous secteur de l'Agriculture estiment que les Ingénieurs Agronomes ,les Ingénieurs des Travaux Agricoles, les Techniciens Supérieurs ,les Agents Techniques, les Secrétaires et Contractuels sont très mal payés par rapport à leurs homologues des autres secteurs ; il est démontré qu'à hiérarchie et à grades égaux la solde d'un ingénieur agronome de la hiérarchie A1 ne représente que 35% de la solde d'un magistrat de la même hiérarchie et 61% de la solde d'un commissaire de police dans les mêmes situations, de même l'indemnité de Responsabilité particulières des ingénieurs agronomes (Bac+6) équivaut à la moitié de celle octroyée aux secrétaires d'administration(Bac+2) et à 38% de celle des Docteurs Vétérinaires(Bac+6 ; une situation qui frise les travailleurs qui à travers leur Syndicat de façon civique et responsable ont tenté de corriger cette injustice notoire et arbitraire en s'ouvrant au dialogue et à la négociation avec les autorités depuis 2009.

Ce sont des agents de la Direction de l'Agriculture,(DA) de la Direction de l'Analyse de la Prévion et des Statistiques(DAPS) ,de la Direction de l'Horticulture (DHORT) , de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) ,de la Direction Régionale du Développement Rural(DRDR) ainsi que leurs camarades qui sont dans les projets et programmes de développement sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural qui sont très remontés contre leur tutelle car au regard de leur structure salariale il s'avère que les Ingénieurs Agronomes ,les Ingénieurs des Travaux Agricoles, les Techniciens Supérieurs ,les Agents Techniques, les Secrétaires et Contractuels sont très mal payés ; il est démontré qu'à hiérarchie et à grades égaux la solde d'un ingénieur agronome de la hiérarchie A1 ne représente que 35% de la solde d'un magistrat de la même hiérarchie et 61% de la solde d'un commissaire de police dans les mêmes situations, de même l'indemnité de Responsabilité particulières des ingénieurs agronomes(Bac+6) équivaut à la moitié de celle octroyée aux secrétaires d'administration(Bac+2) et à 38% de celle des Docteurs Vétérinaires(Bac+6) ;suffisant pour les travailleurs de l'Agriculture pour sensibiliser et inviter les autorités à corriger avec diligence une telle injustice qui a déjà trop impacté négativement les performances

du secteur agricole et qui poussent à la démotivation du personnel ;et pourtant les prémisses d'un dialogue franc et sincère se sont fait sentir depuis 2009 à travers la soumission aux autorités gouvernementales sénégalaises d'un memorandum sur la situation des travailleurs du sous secteur de l'agriculture portant sur la valorisation de la fonction et le recrutement du personnel et les indemnités relatives à la technicité, au logement, aux risques ,à l'itinérance et aux responsabilités particulières estimées à la somme de 197.890.000 francs Cfa par mois soit 2.374.680.000 francs Cfa par an que réclament les agents estimés pour un effectif total en 2009 de 827 agents.

Aujourd'hui il est regrettable de constater que les autorités gouvernementales tout en reconnaissant la légitimité de la requête du personnel du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural et malgré les nombreuses promesses faites n'ont pas réussi à corriger cette disparité dans le traitement salarial ; c'est pour quoi le Syndicat Démocratique des Techniciens du Sénégal(SDTS) affilié à la Confédération des Syndicats Autonomes(CSA) à travers la section régionale de Dakar a rencontré la presse nationale et internationale pour porter la préoccupation socioprofessionnelle de ses membres à la connaissance des nouvelles autorités et de l'opinion publique ;

Babacar SENE

Moussa Coly Secrétaire Général du Syndicat Démocratique des Techniciens du Sénégal(SDTS)

Pour la consolidation des acquis

Nos revendications sont toujours maintenues ;depuis 2009 nous avons au terme de rencontres qui sont tenues entre les membres de la commission technique composée de représentants des ministères de la Fonction Publique ,de l'Emploi , du Travail et des Organisations Professionnelles ,de l'Economie et des Finances ,du Budget ,de l'Urbanisme et de l'Habitat ,et de l'Agriculture ; jusqu'à nos jours il n'y a aucune commission qui a invalidé ces propositions ; ainsi sur cinq(5) demandes, il y en a que deux(2) qui n'ont pas été accepté souverainement en commission ; donc nous sommes penchés sur trois (3) types d'indemnités qui ont fait l'objet d'un consensus à savoir les indemnités de suivi des campagnes agricoles ou de prise en charge agricole, les indemnités de risques et les indemnités de responsabilité particulières ;et dans la dernière réunion en commission il fallait juste faire l'évaluation financière c'est à dire le nombre d'agents bénéficiaires, l'identification, le montant proposé par le syndicat ;pour nous ces trois(3) indemnités restent maintenues comme un acquis de taille de la commission technique pour le syndicat

Babacar SENE

Assemblée Générale du Syndicat National des Travailleurs de l'Elevage

Amadou Lamine Karé Secrétaire Général du Syndicat rempile

L'Assemblée Générale du Syndicat National des Travailleurs de l'Elevage est tenue ce jour 23 Juin 2012 ; une date historique du mouvement de rassemblement sénégalais notamment des travailleurs de l'élevage ;à l'issue de cette Assemblée, Amadou Lamine Karé a été porté à la tête du Syndicat ;ainsi il rempile pour un second mandat ;ce neuvième congrès va ainsi marquer une nouvelle ère pour s'orienter vers un syndicalisme de développement et se renforcer sur l'échiquier sénégalais.

Le nouveau Secrétaire Général présente sa feuille de route

Agropasteur : Dans quel contexte a été organisé votre Assemblée Générale ?

Amadou Lamine Karé : Ce congrès a été organisé sur instruction de la CNTS parce qu'avant le 31 Août 2012 tous les Syndicats affiliés à la CNTS doivent tenir leur AG de renouvellement ; c'est à ce titre que nous avons organisé ce congrès ; tous les camarades sont venus des régions. La leçon qu'on peut tirer de tout cela c'est pour dire que désormais toutes les dissensions internes vont s'estomper pour se réunir au tour du travail ; c'est donc un appel lancé aux uns et aux autres autour de l'unité ; tous les maux dont souffre notre organisation vont être diagnostiqué et un traitement adéquat sera imprimé pour soulager tout le monde ; il faut pas toujours dormir sur ses lauriers malgré les dures batailles gagnées et les dures épreuves surmontées ; il s'agira de maintenir les acquis ; nous avons une coopérative d'habitat que je dirige aussi et malgré les remous les gens sont très fiers du travail fourni ; nous avons pu décrocher plus deux cent (200) parcelles qui vont être bientôt distribué aux travailleurs de l'Elevage aussi bien à Dakar qu'à Thiès ;

Mr le Directeur de Cabinet a exhorté lors de la cérémonie d'ouverture qu'il a présidé le syndicat de s'inscrire dans une dynamique de nouveau type de syndicalisme quelle lecture en faites vous ?

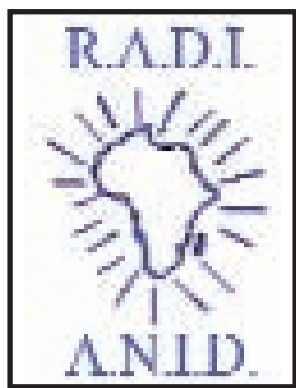
Nous allons essayer de trouver au niveau du ministère des interlocuteurs avec qui nous pourrions dialoguer régulièrement et leur faire part de nos peines ,de nos problèmes surtout des agents qui sont au niveau des postes vétérinaires mais aussi d'autres catégories de travailleurs ; nous avons au niveau du ministère de l'élevage 31 catégories socioprofessionnelles ; c'est vrai que les techniciens sont en majorité mais ils vont pas monopoliser l'essentiel des plates formes revendicatives ; nous allons privilégier , instaurer un dialogue permanent avec le ministère pour essayer de trouver toujours des solutions ; maintenant sans solutions d'autres positions vont être déclinées .Actuellement ce que nous pouvons mettre en exergue et que nous estimons prioritaire c'est la réalisation de notre vœu tant souhaité ; pour l'essentiel des travailleurs de l'élevage auront un toit notamment à Mbao et à Thiès comme je l'ai déclaré tantôt ; toute une reconnaissance à Dieu parce que le chemin était plein d'embûches et il n'était pas évident ; ensuite au niveau des postes vétérinaires nous avons demandé dans notre dernière plateforme revendicative que tous les postes soient dotés de crédits mais ces crédits nous ont été donnés sous forme de carburant parce qu'on ne peut pas gérer un poste vétérinaire avec une moto ou un véhicule sans budget de fonctionnement ; on nous l'avait attribué sous forme de carburant ; la dernière année on ne la pas vu dans les crédits c'est pourquoi on va le redemander au ministère afin de le restaurer ; ensuite les heures supplémentaires ont presque doublé dans toutes les régions et nous en sommes très fiers aussi ;

Quelles sont les priorités de l'heure ?

Nous avons en suspens quelques problèmes qui datent de plus de vingt ans à savoir les indemnités de risque ; de motivation , de sujétion d'itinérance et de logement ; parce que qui dit travailleur de l'élevage dit risques ; des risques physiques des risques biologiques et même des risques mystiques ; tout le temps les agents sont en contact avec les animaux ; et qui parle d'animal parle de zoonose les maladies transmissibles de l'animal à l'homme et de l'homme à l'animal ; donc nous sommes tout le temps exposés à des dangers ; nous étions en négociation avec le ministère de la fonction publique et de l'emploi et celui de l'économie et des finances mais il ya pas encore des conclusions heureuses et concrètes .

Quel appel lancez-vous aux camarades qui viennent de vous renouveler leur confiance pour un autre mandat ?

Un appel à l'union et à la concertation même s'il ya des dissidences parce qu'un sage disait que de la friction va jaillir la lumière ; de frictions ne manquent pas certes dans nos organisations mais il faut savoir raison garder et débattre de manière objective ; si on le fait on aura la meilleure organisation syndicale ; mais néanmoins on va tenir compte des déshydratés des uns et des autres pour voir comment améliorer notre travail comment tenir compte de leurs préoccupations pour réussir l'objectif final. On va essayer incessamment convoquer le nouveau bureau et essayer de voir ce qu'il devra être mis dans le cahier de doléances pour voir s'il ya de nouvelles préoccupations et aussi essayer de les tenir en compte ; et en tenant compte de tout cela il s'agira de réfléchir sur les solutions à apporter pour rassembler tout le monde.



AGROPASTEUR



Mensuel d'Informations sur l'Élevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement - N°53 Juillet 2012

Le projet d'amélioration de la gouvernance foncière

Babacar SENE



Le projet d'amélioration de la gouvernance foncière soutenu par Christian Aid durant la période de 2011 – 2012 dont l'exécution a démarré en Septembre 2011 au niveau des communautés rurales de Dakar (Yéne , Bambilor , Tivaouane Peul) s'est appuyé sur les cadres de prévention et de gestion des conflits fonciers mis en place. Durant le premier trimestre d'exécution l'accent a été mis sur l'échange d'informations sur le foncier, la vulgarisation des textes de lois les anciennes comme les nouvelles sur le foncier à travers des forums, émissions radiophoniques avec les radios communautaires Jokko FM de Rufisque et Bambilor FM qui couvrent toute la zone d'intervention. Une caravane de sensibilisation sur la maison du citoyen « Keur Askanwi » qui existe à Yéne a été effectuée le 06 Janvier au niveau des zones d'intervention. Elle avait pour objectif de les informer sur l'existence de la maison, sa mission, son rôle pour une éventuelle duplication. Le phénomène de l'accaparement des terres a été un thème important des rencontres entre communautés rurales et pour la protection des droits fonciers des populations des cas spécifiques d'accaparement des terres (Bambilor , Tivaouane Peulh) ont fait l'objet de partage d'abord pour une bonne systématisation. Un document de systématisation sur les préoccupations foncières des populations des zones d'intervention recueillies ces dernières années a été élaboré et servira de base pour le plaidoyer envers les autorités législatives et étatiques Nous tenterons à travers ce premier numéro de rendre visible les activités afin de servir de veille et de sentinelle pour plus d'éveil de conscience des populations concernées. Que vive ce premier numéro sur le foncier et le partenariat entre le RADI et le journal Agropasteur !

Ont collaboré à cette édition : Dame Sall secrétaire général du RADI - Kabyr Ndiaye coordinateur COB RADI Dakar responsable du projet - Madame Rose Diop assistante - Madame khady Diop animatrice - Malick Faye appui logistique

Gouvernance foncière

Le plaidoyer des jeunes

Les Communautés Rurales de Yenne, de Sangalkam, de Bambilor et de Tivaouane Peulh restent les seules zones rurales de la Région de Dakar où il reste encore des terres. Ce qui justifie l'existence de nombreux problèmes liés au foncier, notamment celui de l'accaparement de terres qui préoccupe les jeunes. C'est dire la pertinence de l'initiative prise par les jeunes de ces localités de discuter et d'échanger sur les préoccupations foncières des populations pour une meilleure protection de leurs droits fonciers.



Dans le cadre de l'exécution du Projet d'amélioration de la gouvernance foncière dans les communautés rurales de Dakar, le RADI, soutenu par Christian Aid, a organisé une caravane de sensibilisation sur la maison du citoyen et des rencontres d'échanges entre les agriculteurs et agricultrices qui ont révélé l'existence de problèmes nombreux liés au foncier. Lesquels touchent

principalement et spécifiquement les jeunes au niveau des zones d'intervention, notamment l'extension des terres, le déguerpissement des populations, l'accaparement des terres etc.

Ce sont là de véritables problèmes pour les jeunes. Malheureusement, ces problèmes n'ayant pas été évoqué en profondeur lors des dernières activités, des recommandations allant dans le sens de les documenter ont été suggérées avant toute action de protection des

droits fonciers des populations. Par ailleurs, lors de la campagne électorale pour les élections présidentielles du 26 Février 2012 la question foncière a été très largement évoquée par les candidats et leurs alliés. Plusieurs propositions ont été faites en termes de promesses. Il faudra anticiper sur tout cela, les analyser pour une coproduction du droit foncier. Il a donc fallu d'échanger sur les principales préoccupations foncières des populations pour une meilleure protection de leurs droits fonciers en vue d'influencer les futures réformes ou programmes fonciers.

C'est tout le sens de l'organisation de l'atelier sur l'actualité foncière, l'agriculture et l'habitat, organisé dans les Communautés Rurales de la Région de Dakar, notamment à Yenne. Cet atelier qui a vu la participation des jeunes de Yenne a permis de débattre des principales préoccupations foncières des populations pour une meilleure protection de leurs droits. Il a également permis aux participants d'échanger sur les propositions relatives au foncier des candidats à l'élection présidentielle de Février 2012, de relever et de noter les problèmes fonciers les plus aigus au niveau de leurs lo-

calités et qui touchent aux jeunes, de recueillir les recommandations de populations et de dresser une feuille de route pour les prochaines étapes.

Pour rappel, le Projet d'Amélioration de la Gouvernance Foncière dans les Communautés Rurales de Dakar avec le RADI, soutenu par Christian Aid, a connu un prolongement en 2011. Depuis 2009 le Projet faisait l'objet de discussions pour un éclairage sur la Gouvernance Foncière. Ce n'est qu'en 2012 que la mise en œuvre du projet est effective, suite à une prolongation qui a permis la réalisation d'actions qui sont illustrées à travers l'organisation de caravanes et l'organisation d'ateliers pour les jeunes, avec un projet d'audition des chefs de parti pour connaître leur vision sur le foncier.

Trois axes principaux sont déclinés à travers ce projet : l'information foncière (lois foncières et autres), le renforcement de capacités (formation, fiscalité locale etc.) et la protection foncière (droits fonciers). D'autres activités sont prévues qui concernent l'animation et l'édition d'un journal dont la ligne éditoriale s'articulera autour de la problématique foncière.

Réactions...Réactions...

M. Mamadou Dieng

Président de la Commission Domaniale de la Communauté Rurale de Yenne



buer les parcelles. Ce comité connaît à peu près les jeunes qui doivent avoir des parcelles pour habiter. Ils nous font une liste et dans chaque liste il y a une photocopie d'identité et c'est à partir de cela que nous distribuons ces parcelles à ces jeunes. Je crois qu'il n'y a pas de meilleure façon de distribuer des parcelles que de cette manière. C'est pourquoi nous n'avons pas de problèmes de terres. Tout va donc bien chez nous Machala ! A part cela, il y a les affectations. Nous procédons par besoin. Il ya des femmes qui ont besoin de terres pour cultiver ou autre chose qui sont organisées par groupes. Dans ce cas, le conseil se réunit et fait une attribution à ces femmes et il en va de même pour les jeunes qui veulent cultiver, mais ici par contre, les jeunes ne pensent plus à la culture. Ils sont tous portés vers la mer parce qu'ici le travail de la terre est vraiment difficile. On ne peut pas faire un travail agricole rentable. Il y a un manque d'eau. Les animaux divaguent à travers les champs et ne permettent pas que le travail de la terre soit développé ici. C'est donc la ruée vers la mer qui ne donne plus de produits. Il n'y a plus de produits de la pêche. Pour ce qui est de l'organisation des parcelles, le POAS est une méthode coûteuse. Nous avons tenté de faire ce procédé mais c'est vraiment pour nous. Il permet de limiter et de délimiter les zones à habitation, les zones agricoles et les zones de pâturage. Ce qui demande beaucoup d'argent. Nous avons des partenaires qui ont essayé de nous aider mais l'importance de la somme a fait que nous n'avons pas pu arriver au terme de ce projet. »

« Ce séminaire est vraiment bénéfique puisque ça nous permet de nous mettre au bain de la fiscalité surtout de la fiscalité locale. Il nous a rendu de grands services et nous a aussi permis de connaître les voies et moyens qu'il faut pour améliorer le développement de la collectivité locale. Nous avons une bonne expérience de la gestion de la terre. Nous avons essayé de faire dans chaque village un lotissement et ceci pour permettre aux jeunes d'accéder au logement. Dans chaque village il y a donc un lotissement. Les parcelles sont attribuées grâce à un comité villageois de distribution. Tout ceci pour rendre clair le système de cession des parcelles. Dans chaque village il y a un comité villageois composé de jeunes, du chef de village, d'adultes et de femmes. Ce comité villageois a pour rôle de distri-

Ibrahima Ndiaye

Président de la Commission Jeunesse et Sport au niveau du Conseil Rural de Yenne, membre de la Commission Domaniale



concerné qui est membre, le responsable des jeunes, le responsable des femmes, les associations. Ils font le recensement au niveau des villages, à travers les différents ménages et à travers ce recensement opéré au niveau des différentes commissions villageoises de lotissement ces mêmes commissions procèdent à la collecte des fonds pour les taxes de bornage de ces jeunes qu'ils vont amener au niveau de la communauté rurale pour l'obtention de parcelles à usage d'habitation notamment le paiement des frais de bornage. A travers cette méthode, on a privilégié les jeunes pour l'obtention de parcelles. C'est une pratique que nous faisons au niveau de la communauté rurale de Yenne et depuis c'est cette méthode que nous adoptons au niveau de la collectivité locale et ça nous a permis aussi que tous les jeunes obtiennent des parcelles à usage d'habitation presque au niveau de chaque ménage. Mais pour l'obtention de parcelles à usage agricole, il faut nécessairement une demande des jeunes de parcelles à usage agricole qu'ils transmettent au Président de la communauté rurale qui répercute la demande au niveau de la commission domaniale chargée d'étudier la demande et de voir s'il y a possibilité d'affectation de parcelles à usage agricole. S'il y a possibilité c'est sans problèmes, sinon on peut dire que la demande n'est pas satisfaite. »

Nous avons mené, au niveau de la communauté rurale de Yenne, une politique qui tend à favoriser l'obtention de parcelles pour les jeunes. En effet, on a initié, depuis 12 ans, une politique d'obtention de parcelles pour les jeunes, avec l'ancien Président du Conseil Rural, actuel Premier Vice Président. Il avait initié à l'époque des commissions villageoises de lotissement qui sont constituées directement par les représentants des populations au niveau de ces villages ainsi composé : le chef du village

Entretien avec M. Yakhya Touré,

Président du Foyer des Jeunes de Bambilor, Coordonnateur du Conseil National de la Jeunesse à Bambilor



collectivités devraient bénéficier d'actions de l'ONG RADI, soutenue par CHRISTIANAID. Je vous assure et rassure nos partenaires que nous, en tant que jeunes des localités concernées, nous irons voir le sous-préfet pour mieux éclairer et enlever une fois pour toute, toute équivoque ou confusion quant à l'avenir du projet.

Agropasteur : La question foncière est-elle une préoccupation de la jeunesse dans vos localités ?

Comme tout le monde, les jeunes doivent avoir leur part. Des attributions doivent leur être faites pour mener non seulement des activités agricoles tels que le maraîchage, l'aviculture etc. mais aussi disposer de terres pour l'habitat. Nos localités restent pour le moment le seul grenier foncier de la région de Dakar. Il faut une gestion rigoureuse, transparente et équitable.

Agropasteur : Qu'en est-il des perspectives ?

Nous travaillons depuis deux ans avec l'ONG RADI, sur la base d'un partenariat sincère et

productif. Nous comptons le redoubler en élargissant le maillage au niveau de toutes les associations, les groupements et les structures que nous comptons mobiliser et impliquer pour que les préoccupations des populations par rapport aux questions foncières soient mieux comprises et mieux prises en charge. Des rencontres d'échanges seront organisées de manière à disposer d'informations fiables et des expériences sur le foncier.

Agropasteur : Quel appel lancez-vous au futur président pour les questions foncières ?

Le futur Président aura de la tâche. Nous avons eu un avant goût des promesses que nous avons passé en revue, analysé et discuté pour chaque candidat, au cours de l'atelier. Il y a eu la gestion des socialistes qui pendant 40 ans ont eu à diriger le pays et celle des libéraux, de 2000 à 2012. Le domaine national a été soulevé et vu sa caducité beaucoup de réformes sont entreprises.

Il s'agit de les réaliser pour répondre aux besoins actuels. D'aucuns préconisent une réforme foncière et d'autre un audit foncier. Il faut l'implication de tous pour une mise à disposition de banques de données et d'avoir une bonne assiette foncière et pour une répartition plus équitable et plus transparente.

Agropasteur : Votre dernier ?

C'est une heureuse occasion de remercier nos partenaires et les nombreux participants à cet atelier, preuve de la préoccupation qu'ont les jeunes face à la problématique foncière. Les recommandations issues de cet atelier nous permettront en tant qu'élu local de mieux assumer, d'assurer et d'administrer la gestion foncière dans nos localités respectives de façon participative. Les formations prévues vont nous permettre de renforcer nos capacités, de changer de méthodes et d'adopter de nouvelles dispositions dans la façon de gérer somme toute un changement de mentalité face à la gestion foncière.

Babacar Sène

Agropasteur : Quels enseignements tirez-vous de l'organisation de cet atelier ?

Yakhya Touré : Régler les problèmes fonciers, c'est assurer la paix dans nos communautés locales où sévissent beaucoup de problèmes. Nous sommes de nouvelles communautés locales, issues des récents découpages ; des cas existent liés au foncier. Depuis 2004, à la suite de la matérialisation des grappes de convergence, nos localités sont valorisées et sont devenues d'importants gisements de terres que les gens ne cessent de solliciter. C'est l'Etat, c'est les nantis, qui accaparent nos terres sans penser et à nous et aux générations futures base du Développement Durable.

Agropasteur : Qu'est ce qui a motivé l'organisation de cet atelier ?

Nous avons des préoccupations fondamentales et l'atelier est une occasion d'une part d'en discuter et de trouver des solutions idoines et d'autre part de sensibiliser et d'informer les populations sur les terres et sur la problématique foncière, les tenants et aboutissants par rapport à nos localités. L'atelier nous a permis de répertorier tous les problèmes les plus aigus au niveau de nos localités et touchant les jeunes, de revisiter les promesses faites par les candidats à la présidentielle de Février 2012 relatives au foncier, échanger sur leur contenu, les analyser et in fine les documenter pour qu'ils soient notre feuille de route pour les prochaines étapes du projet dont la mise en œuvre est certaine ; et nous sommes appuyés par le RADI, en collaboration avec Christian Aid que nous remercions vivement.

Agropasteur : Quelle appréciation faites-vous de l'arrêt du sous-préfet portant interdiction de l'atelier dans sa localité ?

Nous sommes très indignés de cet acte qui ne nous honore pas. Nous avons connu des situations plus intenses que nous avons pu gérer. Nous avons à profiter de l'organisation de cet atelier chez nous. Nous sommes une nouvelle localité, suite au découpage administratif. C'est dire l'importance d'une participation et d'une implication des populations locales. Nous n'avons rien à cacher car étant des associations ou groupements légalement constitués et qui aspirent tous au développement de notre localité. Il n'y a personne qui veut plus que nous le développement de notre localité ; et je pense que nos

Maison du citoyen

Un dispositif de veille sur la gouvernance, porté par la Société Civile pour une participation citoyenne et une concertation entre les acteurs locaux

La Maison du Citoyen est créée en 2007 avec l'appui de la Safefod et s'articule autour de quatre parties qui sont :

Qu'est ce que la Maison du citoyen ?

La Maison du Citoyen est un cadre institutionnel citoyen qui regroupe un ensemble d'acteurs qui partagent le territoire de la collectivité. C'est un dispositif de veille sur la gouvernance, porté par la Société Civile et qui garantit la participation citoyenne et la concertation entre les acteurs locaux.

Par les acteurs locaux, on entend :

- les élus locaux ;
- les populations à travers les OCB ;
- les représentants de l'Administration ;
- les organismes d'appui au développement intervenant dans la collectivité locale.

La Maison du Citoyen vient combler une lacune institutionnelle, en dotant la société civile d'un cadre d'organisation et d'expression et les différents acteurs, d'un espace de concertation autour des problèmes liés à la gestion de la collectivité.

Objectifs de la Maison du Citoyen

La Maison du Citoyen a pour objectif de servir de cadre institutionnel de promotion de la participation citoyenne et de la concertation entre les acteurs de la gouvernance.

Elle constitue un espace de maturation d'une société civile locale capable de jouer un rôle de veille et d'alerte sur la gouvernance et de se positionner en force de proposition.

Sans être nécessairement contre le pouvoir, elle vise à faire entendre de manière organisée la voix des populations et à la faire prendre en compte dans la conception, l'élaboration, la mise œuvre et le suivi évaluation des politiques publiques locales.

Son rôle est :

- d'aider les acteurs à bien comprendre et à mieux vivre la décentralisation ;
- de faciliter la communication entre acteurs et déci-

deurs intervenant dans le processus de développement local ;

- d'être un organe permanent d'appui et d'assistance à la collectivité locale pour la planification, l'élaboration, la mise œuvre et le suivi de l'exécution de son budget ;

- d'aider la mobilisation des ressources locales pour mieux lutter contre la pauvreté.

Elle cherche à renforcer la transparence, l'efficacité, la redevabilité et la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales.

Missions de la Maison du Citoyen (il a été libellé ainsi dans le document officiel de présentation)

Les principales missions de la Maison du Citoyen sont :

- d'organiser la concertation entre les différents acteurs de la gouvernance locale au niveau de la collectivité ;

- d'aider à l'élaboration participative du budget de la collectivité locale ;

- d'appuyer le Conseil de la collectivité locale dans le suivi de l'exécution de son budget ;

- de vulgariser les actions du Conseil auprès des populations ;

- de sensibiliser les populations sur les questions d'intérêt local, notamment le paiement de la taxe, la lutte contre les faux de brousse etc. ;

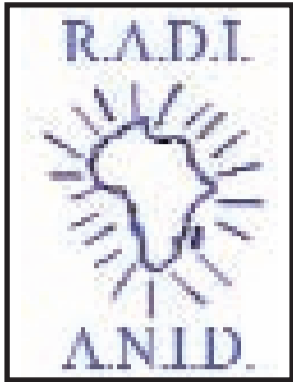
- de former sur la décentralisation ;

- d'aider à la mobilisation des ressources locales pour la réalisation d'actions d'intérêt communautaire.

En somme, les missions sont d'aider à la promotion d'une culture citoyenne c'est-à-dire la participation publique en vue de la prise en compte des droits et devoirs socio-économiques des citoyens dans la gestion des affaires locales.

A suivre...

Projet d'Amélioration de la Gouvernance Foncière dans les Communautés Rurales de la Région de Dakar



L'actualité foncière, l'agriculture et l'habitat : Sangalkam, Bambilor et Tivaouane peulh en première ligne



Dans le cadre de l'exécution du Projet d'amélioration de la gouvernance foncière dans les communautés rurales de Dakar, le RADI soutenu par Christian Aid a organisé une caravane de sensibilisation sur la maison du citoyen et des rencontres d'échanges entre les agriculteurs et agricultrices qui ont révélé l'existence de problèmes nombreux liés au foncier. L'atelier a permis également aux participants d'échanger sur les propositions relatives au foncier des candidats à l'élection présidentielle de Février 2012, de relever et de noter les problèmes fonciers les plus aigus au niveau de leurs localités et qui touchent aux jeunes, de recueillir les recommandations de populations et de dresser une feuille de route pour les prochaines étapes.

Les différentes présentations au cours de l'atelier, en plus des documents sur les propositions des candidats et les discussions qui en sont issues ont permis aux participants au sortir de l'atelier plus munis et mieux outillés pour défendre les questions foncières et porter le plaidoyer pour les prochaines étapes, élaboré dans une feuille de route avec de fortes recommandations. M. Kabyr Ndiaye, Expert Foncier au niveau du RADI a insisté sur la diversité des participants et l'importance que revêt la problématique foncière. Il a fait un bref rappel de l'évolution du projet qui, depuis 2009, faisait l'objet de beaucoup de discussions pour un éclairage sur la gouvernance foncière. Le projet a connu un prolongement en 2011, appuyé par Christian Aid. Ce n'est qu'en 2012 que la mise en œuvre du projet est effective, suite à une prolongation qui a permis la réalisation d'actions qui sont illustrées à travers l'organisation de caravanes et d'ateliers pour les jeunes avec un projet d'audition des chefs de parti pour connaître leur vision sur le foncier.

Le projet est loin d'une propagande politique mais de développement qui adopte une neutralité ; étant défenseurs des droits de l'homme qui assume tout quelles que soient les conséquences, comme pour répondre à l'autorité locale qui a brandi un arrêté interdisant l'organisation de cet atelier dans sa localité pour des politiques dans un contexte de campagne électorale. De l'avis de M. Kabyr Ndiaye, trois axes principaux sont déclinés à travers le projet. Ils se résument à l'information foncière (lois foncières et autres), au renforcement de capacités (formation, fiscalité locale etc.) et à la protection foncière (droits fonciers).

D'autres activités sont prévues et concernent l'animation et l'édition d'un journal dont la ligne éditoriale s'articulera autour de la problématique foncière. Malgré la pertinence du projet il y a eu des réticences notamment au niveau des autorités administratives qui confondent politique et développement. L'atelier a été l'occasion pour les organisateurs d'informer sur les activités menées qui concernent la mise à niveau des acteurs, l'organisation de causerie-débats, l'animation de para juristes et d'animateurs sur les thèmes de droits tels que le mariage et autres etc. La formation sera un axe fort du projet, notamment pour la mise à niveau des femmes et le maintien des acquis. D'autres formations sont prévues sur le Domaine National dans les Communautés, sur les techniques d'en-

quêtes et de reportage pour pouvoir extraire les problèmes et les documenter avec des descentes sur le terrain et des vécus d'expériences mais aussi sur comment collecter, remonter les informations les défendre pour assurer leur fiabilité et leur sincérité. Ce sera à travers l'organisation d'ateliers d'adoption et de partage que le projet comptera accompagner ultérieurement.

La première matinée a été consacrée à revisiter tout ce qui a été fait pour la mise en œuvre du projet avant de s'ouvrir sur les discussions portant sur le partage des TDR et la méthodologie à adopter pour travailler utilement au cours de l'atelier avec une incursion sur les propositions foncières des chefs de partis politiques et les propositions des Assises nationales sur le foncier. Les discussions ouvertes ont permis de noter combien la question foncière préoccupe les jeunes. Une occasion pour Yakhya Touré, Président du Foyer des Jeunes de Bambilor, Coordonnateur du Conseil National de la Jeunesse à Bambilor, de revenir sur l'arrêt de l'interdiction du sous-préfet de Bambilor



avant de manifester toute la désolation de toute la communauté de Bambilor. Il considère que les associations organisatrices sont légalement constituées et doivent jouir de leurs droits ; elles aspirent toutes au bien-être des populations de Tivaouane Peulh, Bambilor. Ces communautés sont de nouvelles créations issues du dernier décou-

page administratif et devraient donc bénéficier d'actions de leurs partenaires comme le RADI dans son nouveau Projet d'Amélioration Gouvernance Foncière. Dans ces communautés, les jeunes sont en phase avec le RADI et sont à distance des considérations politiques

Eléments de Plaidoyer pour une réforme foncière favorable à l'agriculture : les préoccupations paysannes.

La sécurisation des terres agricoles est une priorité

Le Réseau Africain Pour le Développement Intégré (Radi) a organisé beaucoup d'ateliers communautaires et régionaux sur la réforme foncière. L'idée de ces ateliers fait suite à une enquête nationale sur les enjeux de la réforme foncière pour le secteur agricole. Cette enquête nationale a été réalisée auprès de 2162 personnes, âgées de 18 ans et plus. Elle a couvert quatre cent soixante (460) ménages dans quarante six (46) localités du Sénégal (villages et quartiers). 1187 hommes soit 54.9% ont été enquêtés contre 975 femmes soit 45.1% de l'échantillon. Ces différentes enquêtes ont permis d'analyser l'opinion des populations dont la terre est le seul outil de production de richesse et d'éradication de la pauvreté. Elles ont, en outre, contribué à mieux apprécier les outils de gestion foncière disponibles, et d'analyser tous les problèmes que vivent pratiquement toutes les collectivités locales du Sénégal. Partant de là, il a été jugé utile de valoriser les résultats de ces enquêtes à travers des ateliers, afin d'engager une réflexion dans un cadre de concertation multi-acteurs sur la réforme foncière.

Les ateliers ont été l'occasion pour les producteurs ainsi que pour les institutions étatiques, la société civile et les partenaires techniques de mesurer les enjeux de la réforme foncière et de s'accorder sur les approches et les démarches à prioriser pour la sécurisation et la pro-

motion des exploitations familiales. La finalité était de faire ressortir les préoccupations paysannes. L'un des premiers points saillants qui ressort des échanges durant ces ateliers est que tout le monde affirme haut et fort que la sécurisation des terres agricoles est une priorité. Ce document de plaidoyer s'appuie sur les conclusions des rapports suivants : le rapport narratif final sur les enjeux de la réforme foncière, le rapport du séminaire national sur l'accaparement des terres à Pikine, le rapport du panel sur le phénomène de l'accaparement des terres à Bambilor, enfin le rapport de synthèse des ateliers communautaires sur la réforme foncière de Yenne, de Diamniadio et de Sangalkam, les rapports du projet d'amélioration de la gouvernance foncière soutenue par Christian Aid et procède à la capitalisation du processus de réforme foncière et de le diffuser auprès des parlementaires, des experts des institutions publiques et des organisations de la société civile. Signalons au passage que les ateliers communautaires et régionaux ont aussi bénéficié de l'appui technique et financier d'autres partenaires comme l'Union Européenne (2009-2010), et de deux projets financés par CHRISTIAN AID, le premier portant sur «l'appui à une réforme foncière favorable à l'agriculture (PRA)» et le second sur «l'amélioration de la gouvernance foncière dans les communautés rurales de Dakar (YENNE, SANGALKALM, DIAMNIADIO et TIVAOUANE PEUL).

PRODAM 2 : Sociétés d'Intensification de la Production Agricole (SIPA)

«Une réponse pertinente à la l'insécurité alimentaire et au sous emploi en milieu rural»



Les chiffres d'affaires ou les revenus tournent autour d'un million à un million cinq cent francs Cfa à l'hectare soit un salaire mensuel de 80.000 à 100.000 francs par associé dans les Sociétés d'Intensification de la Production Agricole (SIPA) créées par le Projet de Développement Agricole de Matam (PRODAM 2) dans la région de Matam. Le PRODAM intervient dans trois zones agro-écologiques : le Walo, le Diéry et le Ferlo dans le département de Matam. Ses principaux volets d'intervention s'articulent autour de la production agricole à travers les aménagements hydro agricoles du Walo et du Dieri, le désenclavement du Walo par la construction de 120 km de routes régionales (R42 et R 41), le développement d'Unités Pastorales et la création de mutuelles de crédit. Le PRODAM intervient dans le désenclavement du Walo, longtemps coupé du Diéry. Aujourd'hui le désenclavement du Walo de Matam a été entièrement réalisé à la satisfaction des bénéficiaires et des opérateurs économiques et sociaux grâce à la construction de 120 km de routes régionales, trois (3) ponts majeurs sur les défluent du Fleuve.



Le projet a injecté 16 milliards de francs Cfa pour restructurer l'environnement de la production, développer les capacités des Organisations Paysannes, les services financiers, réaliser des ouvrages de désenclavement et créer un environnement favorable aux porteurs de projets.

Les Sociétés d'Intensification de la Production Agricole (SIPA) sont de véritables entreprises Paysannes de type SARL, gérées par les associés rémunérés avec les bénéfices réalisés ; Ces entreprises rurales gèrent 120 à 150 jeunes et disposent d'un patrimoine foncier de 40 ha, d'un forage agricole d'un débit moyen de 150m³/h, d'un magasin de conditionnement et de groupe électrogène. Le dispositif technique mis en place permet d'assurer une agriculture permanente en 2 à 3 cycles de production par an. Elles se proposent de booster la production et la productivité agricoles pour passer de la sécurité alimentaire à la sécurité économique, de créer des emplois durables en milieu rural et de lutter contre l'émigration.

Cette innovation de taille introduite dans la zone du Diéry par le PRODAM 2 appelle l'attention de l'ensemble des partenaires mais

également des producteurs qui en sont les utilisateurs de demain. Il s'agit de promouvoir l'Agriculture de demain pour les jeunes ruraux.

Douze (12) SIPA ont été créées et regroupent chacune en moyenne 120 à 150 jeunes à Ndendory, à Hamadi Hounaré, à Thiambé, à Sinthiane Boyémadj, à Nbadji, à Denthialy, à Bokidiawé, à Diowol, à Goudoudé, à Dabia. Elles visent à terme 2250 jeunes villageois appelés Associés. Les SIPA interviennent dans la production légumière et céréalière à haut rendement et à haute valeur ajoutée.

Les SIPA établissent des contrats de production avec des opérateurs économiques locaux. Présentement, six SIPA ont des contrats avec 180 hectares engagés à l'exploitation de la pastèque et de l'arachide avec des opérateurs locaux.

Avec son paquet de services offerts, le PRODAM veut que dans ses zones d'intervention les populations vivent mieux, s'épanouissent moralement, matériellement et intégralement.

A la phase actuelle d'achèvement actuelle, L'évaluation révèle que pour le PRODAM 2 sa valeur économique globale générée est égale à 35 594 637 000 francs CFA sur la période

d'exploitation 2005-2011. L'analyse des données montre que ce sont les céréales (72%) qui contribuent le plus à la formation des valeurs économiques globales.

Les conditions structurelles mises en place par le PRODAM confirment les performances enregistrées et qui se résument par :

- l'aménagement hydro-agricole dans le Walo (3000 hectares)

- l'aménagement d'Unités Pastorales dans le Ferlo (+ 500 000 ha) avec les forages, les parcs à vaccination, les magasins d'aliment de bétail, les pharmacies vétérinaires et les pares feux (630 km) ;

- l'autonomisation et la professionnalisation des Organisations Paysannes

Les activités génératrices de revenus sont axées sur la lutte contre la pauvreté. Les autres grandes réalisations du PRODAM concernent la diversification dans le Walo par les bananeraies, les Centres d'Information et de Communication du Dieri, les Mutuelles de Crédit Rural (MCR) du Walo qui distribuent plusieurs millions de francs Cfa à leurs adhérents.

Aujourd'hui le PRODAM 2 met donc en relief

les innovations en milieu Diéry qu'on appelle les SIPA (Sociétés d'Intensification de la Production Agricole). Ce sont des SARL, des Sociétés à Responsabilité Limitée, taillées et installées au niveau des villages et dont les associés sont essentiellement des paysans qu'il faut former aux normes de gestion, à savoir la qualité, les coûts, les délais, les maîtrises des itinéraires techniques de nouvelles cultures. Il est essentiel que ces paysans puissent pratiquer une agriculture moderne et productive et soient résolument insérés dans les systèmes commerciaux plus productifs, mais à risques plus élevés.

Le PRODAM 2, à travers les SIPA et les OP du Walo, compte lancer des cultures de haut rapport, tirées par la demande. Il s'agira de vendre avant de produire. C'est là une approche nouvelle, innovante, une approche marché. Les chaînes de valeur seront mises en exergue pour certaines cultures porteuses. Les cultures thermophiles et la saisonnalité seront privilégiées de façon à permettre aux producteurs de se retrouver en situation de placer des primeurs ou des cultures hors saison.

**Babacar Sène,
Envoyé spécial**

A Hamadi Hounaré

Les populations s'engagent

Les jeunes ont trouvé du travail et préfèrent rester dans la localité ; ceci grâce à l'intervention du PRODAM 2 qui a appuyé l'installation de Société d'Intensification de la Production Agricole (SIPA) ; les SIPA sont des entreprises Agricoles rurales dont les associés sont des paysans constitués de jeunes et de femmes résidant dans le village et qui sont rémunérés par les bénéfices réalisés.

Chaque matin le champ constitue le point de convergence des populations ; c'est la période de récolte de la pastèque ; les jeunes ramassent la production et l'achemine au point de collecte de même que les femmes. Tout cela sous le contrôle des chefs de groupe préposés à la surveillance. Nous venons tous ici pour aider nos parents pour la récolte dans ce périmètre » informent certains jeunes rencontrés sur des charrettes de chevaux et des ânes qui ramassent les pastèques jonchées sur le sol et qui s'étendent à perte de vue.

Le travail de chef de groupe dans la SIPA consiste à surveiller un personnel constitué par les membres des groupements qui composent la SIPA. La ponctualité, la présence, la façon de travailler, le respect des cotisations, la transmission et le partage des informations relatives à la SIPA et à son fonctionnement. Le chef de groupe est régi par un code de conduite ou un règlement intérieur que chaque membre est tenu de respecter, faute de quoi des sanctions sont appliquées. Un gérant est à la tête des chefs de groupe qui lui rendent compte. Dans ce périmètre, ils sont 150 membres femmes et jeunes ; 10 chefs de groupe travaillent en harmonie avec l'ensemble des membres qui contribuent à la bonne mise en œuvre des activités de productions dans le périmètre. Chaque chef de groupe a sa zone, en général 20 hectares dont 10 hectares pour l'arachide et 10 autres hectares pour la pastèque.



Temoignages

Kodé Konaté, Chef de groupe

Nos familles viennent nous aider ; nous utilisons la fumure organique de nos animaux pour fertiliser les champs ; il est compartimenté mais tout le monde y travaille solidairement. Les populations ne sont plus désœuvrées depuis le démarrage de ce champ. La demande est plus qu'importante. Ce qui nous motive davantage à l'extension du champ pour impliquer le maximum de personnes pour assouvir leurs besoins. Je crois que c'est légitime. Les populations elles mêmes veulent travailler pour subvenir à leurs besoins. Nous sommes plus que motivés et nous implorons Dieu de nous mettre sur la bonne voie de la prospérité et nous comptons redoubler d'efforts pour accroître les productions de ces champs si toutes ces contraintes sont réglées. »

Harouna Sokom, Producteur, chef de groupe

C'est avec plaisir que nous participons au travail dans ce périmètre ; ce n'était pas évident au début mais aujourd'hui notre rêve est devenu réalité grâce au PRODAM 2 qui nous a initié à cette approche nouvelle et avant-gardiste en termes d'emploi, de la sécurité alimentaire et de génération de revenus.. Nous espérons de bons rendements pour tirer autant de revenus pour le bonheur de nos populations. Nous sommes à notre première expérience mais nous gardons bons espoir ; nous sollicitons une extension du périmètre pour prendre en charge les demandes exprimées par les populations qui veulent travailler la terre grâce à la réussite de modèle de travail initié par le PRODAM 2. Nous sommes sous l'ère des SIPA et nous comptons étendre les superficies jusqu'à 50 hectares et plus. Les SIPA nous ouvrent le chemin et tout le monde est intéressé à rester dans la localité, avoir un emploi, en tirer ses revenus et bien vivre. C'est véritablement notre pôle de développement. »

Mme Fatou Signaté, Productrice dans le périmètre de Hamadi Hounaré, porte parole des femmes productrices

Nous saluons l'idée généreuse du PRODAM 2 qui a initié les SIPAS. C'est véritablement un modèle de développement qui met en exergue le travail des femmes. Elles accèdent aux moyens de production au même titre que les hommes. Nous apprécions à sa juste valeur la mise en place des SIPA qui nous honorent. Nous ne sommes plus désœuvrées. Nous mettons la main à la patte.. C'est véritablement une expérience pour nous. Toutes les femmes sont contentes et sont optimistes. Nous croyons au travail. Ce que nous sollicitons auprès des responsables qui nous appuient et nous conseillent, c'est de nous éviter les pannes décisives d'eau qui ont des impacts considérables sur les productions et leur demander du matériel et des équipements pour nous faciliter le travail et le déplacement dans les vastes périmètres. Nous demandons également à être capacités dans les bonnes pratiques agricoles. »

Aly Kane, Producteur, Membre de la SIPA de Hamadi Hounaré

C'est notre périmètre dans lequel nous travaillons tous ici sans inégalité de race et de sexe. Nous avons un grand intérêt pour le périmètre. Ce que nous déplorons, c'est parfois le manque d'eau lié aux pannes fréquentes des machines, la cherté des semences et du carburant. Il faut diminuer tout cela et s'y mettre très tôt. Dans notre secteur, les femmes sont plus nombreuses ici. Il n'y a que deux hommes et tout le reste est constitué de femmes très dynamiques. Ce que nous demandons, c'est assez de formation aux bonnes pratiques et aux techniques de production. Nous déplorons la cherté des semences de pastèque dont le pot est à 9000 francs. Idem pour l'arachide dont le kg est obtenu à partir de 1000 francs le kg ; ce que nous jugeons très cher. Le sac de 60 kg est à 6000 francs ; ce n'est pas logique pour nous et il faut revoir ce prix. Pour cette présente campagne nous ne pourrions pas nous en sortir. Beaucoup de pastèques sont cassées. L'espoir est tourné vers l'arachide que nous comptons récolter bientôt. Ce que nous déplorons, c'est la pénurie d'eau occasionnée par les pannes qui va sans doute impacter sur la production. Il nous faut aussi du matériel, des tracteurs, des brouettes, des bottes, des gants, des cageots, des cache-nez etc. »

AGROPASTEUR

Mensuel d'Informations sur l'Elevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement

Tél : +221 77 536 20 18, Sacré Coeur 2
Villa N° 8608/G face Rd point Boulangerie jaune
E-mail : agropasteur@yahoo.fr

Directeur de publication : Babacar SENE

Comité de rédaction : Babacar SENE, Pape SAMB, Ousmane SENE, Aminou Diop, Niakhaly SENE, Fatou DIOUF

Impression : AFRICOM

Distribution : ADP

Entretien avec El hadji Diagne, Opérateur

«Des mesures d'accompagnement souhaitées»

Agropasteur : Vous êtes l'opérateur qui a acheté cette première production de pastèques et d'arachides de la SIPA de Hamadi Hounaré, êtes-vous satisfait ?

El hadj Diagne : Je tiens à saluer ces initiatives, tel que les SIPAS qui sont d'une importance capitale dans ces localités. Tout le monde est occupé et s'adonne au travail ; et tout travail mérite rémunération qui peut te permettre de te libérer de la dépendance sociale. Nous avons mené ensemble ces opérations, jusqu'à la récolte.

A vrai dire, nous n'avons pas de grandes contraintes mais c'est notre première opération, considérée comme une phase-test dont les expériences vécues pourront nous permettre de nous corriger mutuellement pour que chaque partie tire le maximum de profits. Nous avons signé des contrats. J'ai pu leur trouver des semences, aussi bien pour la pastèque blanche que l'arachide, notamment la variété « Kaolack 2 ».

C'est le début des récoltes que nous avons commencé aujourd'hui. Les clauses de notre contrat sont entrain d'être respectées. Nous sommes à la pesée et la production sera emportée vers nos marchés d'écoulement. Nous souhaitons que chaque partie tire sont intérêt dans cette affaire, que nous puissions gérer ensemble les problèmes qui peuvent surgir relevant certainement de malentendus ou d'incompréhensions. Je sais que tout cela sera versé dans le capital d'expériences qui nous permettront de nous corriger. Nous sommes mus par le travail; eux aussi idem. Je sais que des passerelles sont tracées pour pérenniser cette collaboration. L'opération se passe bien.

Aujourd'hui nous avons récolté en moyenne 8 tonnes, plus précisément 7 tonnes 980, en plus des productions vendues au niveau local. Il y a une autre SIPA où nous débuteons les récoltes aussi. Les productions seront mises ensemble pour un bon chargement des camions ; il s'agit de la SIPA de Ndendory. Après les pastèques ça sera autour de l'arachide qui d'ici un mois sera récoltée. Dans ce genre d'activités si chaque partie respecte ses engagements, le travail marchera bien. Avec les banques aussi il faut faciliter certaines opérations financières. Nous avons signé un contrat que chacun est tenu de respecter.

Ma signature a été à la banque comme prévu. J'ai investi seul, avec mes propres moyens. La fourniture et la livraison de semences ont été aussi faites à hauteur de près de cinq millions. Après une à deux semaines, un virement de la banque m'a payé ; j'ai respecté donc sur toute la ligne tous mes engagements ; à la vente aussi je leur paye en liquidités à hauteur de 30% ; un délai de sept jours m'a été accordé pour honorer tout cela. Je n'ai pas encore d'information avec la banque pour un accompagnement futur pour continuer la saison ou pas. Je veux un renforcement de la banque pour pouvoir bien mener mes activités. C'est mon seul souhait.

Quelle appréciation faites-vous des SIPAS ?

A propos des SIPAS, comme je l'ai dit, on a retardé à le faire. Je pense que bientôt ces localités sortiront du sous-développement, de la misère, de la faim, du manque de travail et de revenus. Il faut démultiplier ce genre d'activités au profit des populations. Plus de cent cinquante personnes travaillent tous les jours dans une seule SIPA.



La création d'emplois et la génération de revenus sont bien réelles ici et les populations sont conscientes que le sort de leur développement est entre leurs mains. On doit les démultiplier à travers tout le pays. C'était un démarrage pour ces localités. Nous souhaitons qu'à l'avenir, pour les autres conquêtes à venir, mieux échanger, discuter des modalités et des termes clairs du contrat à négocier pour que chaque partie en tire profit et que le travail puisse se dérouler normalement. C'est une première pour eux.

Jamais ils n'avaient fait des pastèques, ni des arachides, contrairement à moi qui, depuis 1977, mène ce genre d'opérations. C'est mon travail. Je reste à leur écoute pour toute proposition allant dans le sens d'une meilleure amélioration du travail qui nous lie

; Votre dernier mot ?

Mon souhait que Dieu puisse bénir le travail. Je saisis cette occasion pour remercier tous mes partenaires dans ce travail et tous mes collaborateurs et souhaiter qu'ils puissent être accompagnés pour maîtriser davantage ces opérations.

Abdoulaye Diaw, Gérant de la SIPA de Hamadi Hounaré

« Renforcer les capacités pour consolider les acquis »

Agropasteur : En quoi consiste le travail de gérance dans les SIPAS ?

Abdoulaye Diaw : En principe j'ai démarré depuis 2011, avec le défrichage pour la mise en place de ce périmètre. J'ai été coopté pour assurer la gestion. C'est tout le village et les cent cinquante personnes qui travaillent qui ont porté leur choix sur ma modeste personne. Je précise aussi que je fais partie des cent cinquante personnes membres associés de ce périmètre. Je dirige et mène les travaux. Un règlement intérieur est mis en place avec l'appui du projet pour l'organisation et le respect du travail avec les cent cinquante personnes qui sont membres du périmètre. J'assure également la représentation institutionnelle au niveau des services.

Pourquoi ont-ils choisi la pastèque et l'arachide cette année ou cultivent-ils par commande ?

Au moment où on devait démarrer la mise en œuvre effective de la production, il se trouvait qu'il y avait d'autres SIPAS, qui étaient déjà en phase de récolte, tel que celles de Boynadji, de Nambadji ou de Sinthiane. Nous avons tenu une réunion au niveau du projet pour statuer sur d'autres spéculations pour les productions qui seront retenues pour cette campagne ; c'est en ce moment que nous avons rencontré M.

Diagne, un opérateur intéressé par la production. Il voulait de l'arachide et des pastèques. En ce moment, c'est l'acheteur qui dicte la spéculation qu'il souhaite avoir ; et les prix de cession de la production sont négociés.

Agropasteur : Vous êtes à la phase récolte aujourd'hui, les clauses contractantes ont-elles été respectées ?

Le premier problème que nous avons rencontré réside dans le fait que c'est une nouveauté pour nous avec un système d'irrigation nouveau aussi. D'emblée nous y sommes rentrés sans beaucoup de connaissance, mais nous nous débrouillons pour la réussite du projet. Il y a également le fait que je dirige cent cinquante personnes et qu'il y ait des clauses qu'on avait oubliées de mettre dans le contrat tel que le calibrage pour les pastèques inférieures à quatre (4) kilos que l'opérateur ne peut pas prendre. A partir de ce moment, cela crée des frustrations. Comme cela n'a pas fait l'objet de négociation, de discussion avec les cent cinquante concernés ça pose réellement problème pour faire comprendre aux gens l'intérêt et l'utilité de ne pas forcer la main à l'opérateur. Il se pourrait maintenant, à la fin de cette campagne, avec les expériences acquises que des difficultés de ce genre

s'estompent et les contrats que nous signeront aborderont toutes ces questions.

Votre dernier mot ?

Je profite de cette occasion de remercier le PRODAM et les autres partenaires et souhaiter que de plus en plus le Projet renforce nos capacités. La majeure partie de ceux qui composent notre SIPA, c'est des jeunes qui n'ont jamais migré, qui n'ont pas également une culture du développement poussée, qui posent souvent des problèmes, parce que ne comprenant pas certaines choses. Nous sollicitons donc un appui du projet en capacitation pour que ces jeunes puissent être au fait des contrats, qu'ils sachent que les négociations de contrats ne sont pas chose aisée. Il faut des concessions de part et d'autre. L'autre aspect que nous demandons, c'est dans l'élaboration des contrats d'achats que l'on puisse spécifier de façon très claire les calibrages en termes de poids, surtout pour les spéculations tel que la pastèque et le melon, qu'on puisse dire que l'opérateur prend ou ne prend pas les pastèques dont le poids est inférieur à tel ou tel kilogramme etc. C'est véritablement un projet novateur dans la zone et arriver à produire des pastèques durant cette période qui l'eut cru. Ce n'était pas aussi évident que cela.

Monsieur Samba Sidibé, Directeur du Cabinet CFA/Conseils

LES SIPA sont la voie du développement de notre agriculture

L'opérateur privé est chargé de l'appui-conseil des SIPA, aux plans technique et organisationnel. Il est engagé par le PRODAM 2 pour l'accompagnement des SIPA. Il est sur le terrain et est basé à Ourosogui. Il leur apporte aussi l'appui dans la gestion administrative et financière, donc les accompagne dans l'enregistrement des comptes notamment la comptabilité, les questions de trésorerie, mais également les questions d'impôts et de taxes à payer.

Selon Samba Sidibé « les SIPA sont aujourd'hui une nouvelle approche initiée par le PRODAM 2 qui vise un double objectif: création d'emplois en milieu rural et lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, tout le monde sait que l'un des problèmes de l'agriculture sénégalaise c'est le manque d'eau, la non maîtrise de l'eau. L'agriculture sénégalaise est tributaire de la pluviométrie. Le PRODAM 2 a initié cette approche qui consiste à maîtriser l'eau, soit en faisant une adduction à partir du fleuve, au niveau des projets se situant au long du fleuve ou bien en faisant des forages dans les villages ou avec des installations de goutte-à-goutte, permettant

aux producteurs, organisés en SARL, de produire au moins trois (3) cycles dans l'année. Ce qui permet à la fois de gagner des revenus et de les sécuriser, au plan alimentaire. Aujourd'hui donc nous avons six (6) SIPA en phase de production. Evidemment, à terme, nous en aurons une vingtaine, qui sera installées dans la région de Matam. C'est une approche nouvelle très innovante. On veut que cela réussisse partout. C'est la solution, la voie du développement de notre agriculture. »

Nous sommes Appui/Conseil et notre mission porte sur deux(2) volets : un volet technique et un volet organisationnel ; pour le volet technique nous avons des techniciens horticoles qui accompagnent les producteurs en ce qui concerne l'itinéraire technique ; pour le volet organisationnel nous essayons de professionnaliser davantage les entrepreneurs ruraux en mettant en place des outils de gestion en les formant pour qu'à terme ils puissent s'autonomiser pour fonctionner comme de véritables entreprises ; c'est cela que nous faisons depuis que nous sommes là et nous pensons à terme nous atteindrons nos objectifs



Entretien avec Thierno Bâ Directeur de PRODAM (Projet de Développement Agricole de Matam)

«Une réponse pertinente à la problématique de l'insécurité alimentaire de la pauvreté et du sous emploi en milieu rural»

Quels sont les challenges prochains que vous comptez relever ?

Il faut maintenant amplifier, vulgariser, On est dans ce que nous appelons procéder à la réplication multi locale c'est-à-dire la mise à l'échelle pratiquement de ce nous avons réussi ici comme innovation majeure. Ce sont des pratiques innovantes comme les SIPA voir quelles ont été les limites techniques et organisationnelles. Par exemple, un problème auquel on se heurte et qu'on n'avait pas réellement maîtrisé, c'est la dimension institutionnelle. Comment faire en sorte que les jeunes qui sont autour de ces nouvelles organisations rurales et qui n'avaient pas l'habitude de travailler de manière permanente s'organisent et prennent la chose en main. Il y a une certaine forme de désorganisation liée au fait qu'ils n'ont été habitués à travailler de façon intensive. C'est un domaine dans lequel on travaille, mais autrement, à mon avis c'est de parfaire ces SIPA dans leurs limites techniques. Par exemple nous avons des groupes électrogènes mis nous allons les raccorder à l'électricité, maintenant que l'électricité tend à être mieux distribuée dans le pays et les groupes fonctionneraient au cas où il y aurait des ruptures au niveau du réseau de la Senelec par exemple. A mon avis il s'agira de démultiplier les SIPA, faire en sorte que ça soit un produit qu'on peut répliquer à l'échelle nationale de façon à ce que les autres partenaires qui se trouvent dans les autres localités puissent savoir que certains problèmes d'intensification de la production agricole trouvent des débuts de solutions avec ce que nous sommes entrain de faire ici. Je pense à ce niveau que le prochain chantier c'est la démultiplication des SIPA, grandeur nature et de trouver des marchés porteurs de façon à ce que les opérateurs locaux sachent qu'ils ont un plateau technique très intéressant avec lequel on peut contractualiser pour lancer de productions sur des bases qui permettent de répondre au normes de délais de qualité et de coûts.

Votre dernier mot ?

C'est de dire et réitérer qu'avec nos différents partenaires nous nous sommes engagés à déclencher au niveau des hommes, des femmes et des jeunes du département de Matam une volonté de prendre en charge le développement de leurs terroirs. Nous avons donc opté pour un schéma durable, prenant en compte le développement humain et les capacités institutionnelles. La répliquabilité technique et financière institutionnelle des SIPA qui est réalisable à l'échelle nationale constituerait une réponse pertinente à la problématique de l'insécurité alimentaire et du sous emploi en milieu rural. Pour le désenclavement du Walo, nous avons construit trois ponts sur les défluent du fleuve et réalisé 120 kilomètres de routes régionales (R42 et R41) permettant de relier, en toute saison, les deux zones de production. Dans le Ferlo, longtemps confronté aux problèmes de gestion de l'environnement, de feux de brousse et de manque de productivité, nous avons développé onze Unités Pastorales qui sont de vastes espaces de 12 à 30 kilomètres, polarisant plusieurs villages et 630 km de pare feux. Nous avons également installé des forages, des châteaux d'eau, des abreuvoirs, tout en renforçant les capacités d'organisation et de gestion, de façon à ce que les populations sachent que c'est un investissement public et qu'elles doivent se prendre en charge, pour impulser le développement. Nous sommes convaincus qu'il faut promouvoir une approche obstinément volontariste adossée aux besoins des populations et des potentialités de la zone, déclencher au niveau des hommes, des jeunes et des femmes, la volonté de prendre en charge le développement de leurs terroirs.

Le Président Amadou Dia

Chef de groupe dans les zones dénommées 3 et 5

Nous avons bon espoir avec l'aide de Dieu que les champs nous apporteront beaucoup de bonheur. Nos contraintes sont liées au manque d'eau ; un problème accru qui ne manque pas d'avoir des impacts considérables sur nos prévisions de récolte. Nous disposons de terres fertiles et qui donnent bien ce qu'il nous faut.

C'est l'approvisionnement régulier en eau. Je peux porter un témoignage quant à l'évolution de notre périmètre dont la mise en place m'avait trouvé à Dakar. J'ai aussitôt rabattu au village car j'avais jugé que c'était une idée géniale qui va animer l'avenir agricole des villageois. C'est ce que nous sollicitons tout le temps et c'est maintenant que le PRODAM l'a compris en nous libérant. C'est véritablement une option innovatrice que nous saluons. Nous avons la banque avec qui nous travaillons, un opérateur à qui nous avons vendu la production avant la récolte et nous avons diversifié nos productions ; c'est une bonne chose ; après la récolte nous remboursons tout le financement et gardons nos bénéfices ; c'est notre première expérience dans la SIPA. Nous sommes optimistes. »

Madame Awa Lo

Productrice dans le périmètre de Hamadi Hounaré

Nous nous retrouvons bien dans le périmètre qui est notre modèle de société ; nous sommes tous égaux. Il n'y a pas de différence, ni de sexe ni de race. C'est un modèle communautaire de travail qui règle les problèmes des femmes quand à leur accès à la terre et aux moyens de productions. C'est une première pour nous que nous comptons partager avec toutes les femmes pour leur dire d'adopter ce modèle si elles veulent se libérer des problèmes que je viens de citer. Quelles que soient les difficultés, aujourd'hui nous sommes entrain de récolter les fruits de ce dur labeur. Nous travaillons dignement, désormais, grâce à cette initiative du PRODAM. Néanmoins, ce que nous déplorons c'est le manque d'eau, qui a eu des retombées négatives sur la qualité de la production de pastèque qui a entraîné des grosses et des petits calibres de pastèques. Ce qui a fait douter l'opérateur qui a changé d'avis pour procéder au triage, ce qui n'était pas contenu dans le contrat, estimant qu'il allait tout nous prendre. Nous pensons à l'avenir que de tels comportements sont à éviter et qu'il faut que le contrat soit clairement défini entre les parties et que chacun respecte ses engagements. Tout cela sera versé dans le capital expériences qui nous permettra de mieux avancer, sûrement, dans la maîtrise de nos productions et de nous guider dans les négociations futures. »

M. Saboury Ndiaye, Ingénieur Agroéconomiste, Responsable de la Composante Développement Agricole et Pastoral au PRODAM 2

Une approche innovante à démultiplier

Agropasteur : Pouvez vous revenir sur l'approche SIPA que le PRODAM 2 est entrain de promouvoir dans sa zone d'intervention ?

Saboury Ndiaye : L'approche SIPA qui a été développée par le PRODAM 2 part de l'expérience qui a été menée par le Projet à travers la mise en place de petits périmètres maraîchers au profit des Groupements de Femmes dans l'axe du Diéry, à travers la valorisation des excédents de débits des forages. Ce sont de petits périmètres de superficies de 3 à 5 hectares permettant d'insérer des jeunes dont l'objectif était de créer des emplois, générer des revenus et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce test qui a été mené avec les groupements de femmes, depuis les années 2006-2007, a permis de comprendre que l'exploitation maraîchère permettait d'augmenter des revenus à partir de 1,5 à 2 millions par hectare et par cycle pour les groupements de femmes et également de voir que l'activité est rentable et crée des emplois. Le modèle organisationnel était que les Femmes étaient organisées en Groupements de Promotion Féminine qui sont des Organisations Paysannes qui existaient déjà. On leur a donc tout simplement apporté l'appui-conseil technique et la mise en relation avec les partenaires, tel que la Direction de l'Hydraulique pour les questions d'approvisionnement et les Collectivités Locales par rapport à la distribution de l'eau et les ASUFORS. Maintenant cette approche qui a marché et a révolutionné le milieu agricole, a inspiré des promoteurs privés. C'est l'exemple d'un privé qui était à Semé et qui avait vu l'approche qui marchait. Aussitôt, sur le conseil du PRODAM, il a réalisé sur fonds propres un périmètre de 10 ha hectares avec des spéculations comme la pastèque, le gombo et le piment qui étaient rentables parce que c'était une gestion privée et le PRODAM 2 l'a accompagné dans l'appui conseil technique. A l'évaluation de ces deux approches qui ont marché, combinant deux systèmes d'organisation différents, à savoir les Groupements de Femmes, les GIE des Organisations qui existent un peu partout et une approche privée, le PRODAM 2 a approfondi la réflexion en disant que maintenant on peut combiner les deux en faisant des Organisations de Producteurs privés Villageois, et qui ont eu un statut de Société à Responsabilité Limitée (SARL) étant donné que la zone du Diéry est une zone marquée par une pluviométrie erratique, ayant une variation spatiale et temporelle irrégulière. Ces dernières années, nous avons constaté, avec le phénomène des changements climatiques, que la pluviométrie était réduite. Donc les populations de l'axe du Diéry, de la zone tampon entre le Walo et la zone du Ferlo étaient vulnérables et sujettes à l'émigration. L'option du projet était d'assurer la maîtrise de l'eau pour ces populations, à l'image de celles du Walo qui irriguent à partir du fleuve et également pour la zone du Ferlo qui ont des forages pastoraux ; l'option était de capter le maestrichtien qui a une ressource en eau très importante, faiblement exploitée, pour permettre à ces populations de s'insérer dans les filets de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Permettre à ces populations de s'insérer dans les filets de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'option consistait à mettre en place des Organisations Privées qu'on appelle des Sociétés d'Intensification de la Production Agricole (modèle SIPA) qui regroupe des jeunes disposant de superficies de 40 hectares, délibérés par le Conseil Rural, dont les



membres sont les jeunes, les hommes et les femmes résidant dans le village. La SIPA dispose en elle-même d'un forage agricole, ayant un grand débit de 100 à 150 m³ par heure avec un équipement complet d'un réseau d'irrigation, d'une clôture et des magasins de conditionnement, des toilettes pour assurer la certification sanitaire. Chaque SIPA insère jusqu'à 150 jeunes. Dès à présent, la question de l'emploi est réglée parce qu'ils exploitent des spéculations adaptées aux conditions agro climatiques dans la région de Matam et qui ont une importante valeur ajoutée. C'est des spéculations hautement rentables et ayant des rendements très importants qui permettent de générer de grandes productions et d'optimiser les revenus des populations.

Quels sont les impacts socioéconomiques des SIPAS installées ?

Actuellement les impacts sont visibles. Dès à présent nous avons 150 jeunes qui travaillent dans cette exploitation. Ils résident tous dans le village et ont renoncé à l'exode rural, à l'émigration clandestine. C'est déjà quelque chose de très important. Cette année, ils ont eu un contrat de production avec un opérateur privé pour une production alliant à la fois l'arachide et la pastèque. La pastèque ayant mûri plutôt, avec un cycle beaucoup plus court, nous pensons que dès à présent, avec les estimations projetées, on est en période de récolte. Actuellement la pastèque, en elle-même, pourra payer, voire rembourser le crédit qui était emprunté au niveau de la banque et le reste pour l'arachide qui est de l'autre côté avec cette période où il n'y a pas suffisamment d'arachide sur le marché avec un prix de 375 francs Cfa le kg qui a été fixé avant la production permettrait à ces populations d'avoir des revenus importants et pouvoir optimiser jusqu'à des revenus mensuels par personne pouvant aller de 90.000 à 100.000 francs CFA.

Qu'en est-il des contraintes ?

Il y en a eu. C'est réel parce que c'est leur première année de production. Les autres qui avaient démarré l'année passée avaient des contraintes de labour, parce qu'ils avaient démarré la saison en hivernage ; mais l'année dernière l'installation de la pluviométrie a été tardive. Ce qui fait que le labour n'a pas été très bon parce que le sol était sec. Ce qui a fait que cette année nous avons apporté un changement en faisant un sous solage qui peut aller jusqu'à 30 à 40 cm de profondeur. Ce qui permettra de disposer d'un bon lit de semis afin de minimiser les pertes d'eau par évapotranspiration. Ce qui permettra véritablement d'optimiser la production. Ce sont des Sociétés à Responsabilité Limitées qui sont donc assujetties par un certain nombre de règles de fonctionnement. Nous avons mis en place un dispositif qui permet de dissiper au fur et à mesure les principales contraintes. Les paysans aussi apprenant la chose, au fur et à mesure, sont entrain maintenant de changer la façon de faire, en s'adaptant à l'environnement qui dicte véritablement leur système de production.

D'autres contraintes liées à l'équipement, à la maintenance et à l'entretien des ouvrages ne constituent-elles pas d'autres contraintes soulevées par les producteurs ?

Cette approche a été intégrée parce que nous avons pensé à l'équipement des SIPA. Le marché qui a été envoyé à nos bailleurs de fonds, notamment à la BOAD et l'Autorité de Régulation des Marchés, a été noué. Les équipements sont entrain d'être installés, au fur et à mesure, au niveau des populations. Les tracteurs réclamés par les producteurs travaillent souvent avec des prestataires de services privés locaux qui sont à Matam et qui font des prestations de services et sont payés en retour, d'un seul coup, et intégrés dans les charges de production; maintenant tout ce qui est équipement et petits matériels

agricoles, les cageots, les bascules, les brouettes et autres, ont été acquis. Il reste à les réceptionner et les pré-positionner au niveau des Organisations de Producteurs. En principe, comme c'est une première expérience, ce processus est entrain de bien se dérouler, petit à petit. On est entrain de capitaliser les succès et les problèmes et dans le suivi, de proposer des améliorations, voire des solutions dans le futur.

Quelles sont les prochaines étapes dans la mise en place des SIPAS ?

Cette année, nous avons démarré avec six (6) SIPA qui ont été déjà installées et équipées, dont les trois (3) sont dans leur cycle de production et trois (3) autres à niveau. Actuellement, il y a deux (2) autres SIPA qui sont prêtes à être livrées. Ce qui porte au total le nombre à douze (12) SIPA qui peuvent, dès à présent, entrer en production pour la campagne hivernale. On pense que pour la contre saison froide, à peu près quinze (15) SIPA pourraient être prêtes pour être livrées aux populations.

Votre dernier mot ?

C'est pour dire que l'approche est innovante. Il y a des risques mais nous avons développé une approche systémique, en essayant de proposer des mesures de mitigation, c'est-à-dire la participation de toutes les parties prenantes, notamment les collectivités locales, les services techniques, mais également les populations que nous responsabilisons, à travers la mise en œuvre de cette activité.

Cette approche peut être démultipliée partout dans le Sénégal, parce que nous avons des ressources en eaux souterraines disponibles et donc si on a l'accompagnement des bailleurs de fonds et du gouvernement, ce système peut être développé partout au Sénégal. Ce qui permettra de lutter contre le sous-emploi des jeunes, de maximiser la génération de revenus.

Entretien avec Thierno Bâ Directeur de PRODAM (Projet de Développement Agricole de Matam)

«Une réponse pertinente à la problématique de l'insécurité alimentaire de la pauvreté et du sous-emploi en milieu rural»

Dans la Région de Matam, l'agriculture occupe une place prépondérante. Cette région qui s'étend sur 19.615 km², regorge d'énormes potentialités agricoles. Dans cette partie Est du pays, divers types de cultures sont pratiqués : les cultures sous pluie, celles de décrue et celles irriguées. C'est pourquoi, le PRODAM 2, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté rurale au Sénégal, contribue dans la région de Matam à la réalisation de l'objectif majeur de réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2015. Son objectif général est de développer les capacités propres des populations rurales, de manière à améliorer durablement leurs niveaux et leurs conditions de vie. M. Thierno BA, Directeur de PRODAM 2 nous en dit plus. Lisez plutôt !

Agropasteur : Nous sommes dans les SIPA, notamment à Hamadi Hounaré et de Ndendory où les producteurs ont commencé les premières récoltes, quelle appréciation en faites-vous ?

Thierno Bâ : Je pense que l'appréciation que je me fais est que nous sommes entrain de proposer une alternative que nous espérons viable. Elle pourrait être une des solutions de la lutte contre l'insécurité alimentaire, la génération de revenus et la création d'emplois en milieu rural, particulièrement pour les jeunes. Les SIPA, telles que nous les avons conçues, sont des Sociétés d'Intensification de la Production Agricole, organisées en SARL, parce que nous avons voulu couper avec les standards traditionnels groupements Associations de femmes de jeunes ou simplement des GIE qui n'ont plus beaucoup de crédibilité au niveau du système bancaire. Nous avons dit, puisque c'est une subvention globale de l'Etat, qu'il faudrait créer des organisations de type SARL, en les mettant immédiatement aux normes, c'est-à-dire les normes de gestion, d'organisation et nous avons sous contrat, dans le cadre de l'appui technique, un cabinet qui est entrain de les appuyer parallèlement sur la maîtrise de certains fondamentaux que sont la maîtrise des coûts, les délais, et la qualité liés à la contractualisation d'une part, et d'autre part, de permettre qu'il y ait une gestion financière et comptable saine, parce que chaque année, ces structures vont établir leurs états financiers, émettre le compte des résultats, partager des bénéfices conformément aux normes de la gestion. Cela permettra aussi que ces structures qui ont reçu l'appui financier de l'Etat, dans le cadre de leur mise en œuvre, parce que dans ces investissements l'Etat est le bailleur principal soient en condition de ristourner une quotité à travers les impôts dus. Il faudrait donc que ces SIPAS puissent payer l'impôt auquel elles sont juridiquement assujetties, car ce sont des SARL disposant d'un patrimoine au moins égal à 180 millions et font travailler en moyenne 120 jeunes ! C'est une juste rétribution à la communauté nationale qui a financé cet investissement. C'est un élément sur lequel nous insistons et nous y travaillons.

Où en êtes-vous ?

Nous sommes déjà à la deuxième campagne pour ce que nous avons lancé. Ici, nous avons cultivé du maïs l'année dernière qui était une saison très difficile à cause des déficits pluviométriques, mais ils ne l'ont pas senti parce qu'il n'y avait pas de problèmes d'irrigation, avec le système d'irrigation de goutte-à-goutte que nous avons mis en place. Cette année, ils sont entrain de faire de la pastèque et de l'arachide mais tout est basé sur la contractualisation. Il faut d'abord avoir un opérateur qui achète, avant de lancer la production. Vous négociez à des prix déterminés, avec un contrat et la CNCAS se base sur cela pour asseoir pratiquement le système de crédit qui est développé et mis en place. C'est donc un processus pour lequel il faut former les gens. Donc, nous

disons à terme ce que nous voulons, c'est d'avoir des plateaux techniques comme celui là, multipolaires, à différents endroits, qui devraient permettre à ces jeunes de travailler de façon durable et de générer des revenus. Une unité comme celle là, de 40 hectares à Ndendory, occupe cent cinquante (150) jeunes. Ce sont des associés, avec un gérant qui est nommé en leur sein; cela donne du travail à tout le monde parce que si vous faites les trois cycles de production, annuellement vous avez au moins quatre vingt (80.000) francs en termes de revenus; donc ces productions de pastèques et d'arachides, sur les 40 ha mis en place, doivent générer un output brut de quarante cinq (45) millions; et c'est une bonne chose. Je pense qu'on peut le répéter à souhait. Ici nous sommes dans la région de Matam dans la zone du Diéry où il fait chaud et sec. C'est à peu près les mêmes conditions que nous rencontrons dans la région de Louga à Diourbel où il fait chaud sec et la pluviométrie est aléatoire et insuffisante. Nous disons donc que le module proposé est répliquable techniquement, le problème que nous rencontrons est d'ordre institutionnel.

Comment faire en sorte que les jeunes qui sont dans cette partie du Fouta acceptent de travailler de façon intensive, ininterrompue, parce qu'ils ne sont pas habitués à cette forme d'intensification qui implique un travail quasi permanent. Cela constitue un véritable problème ! Ils peuvent travailler toute l'année, arriver à des cycles de trois mois de production. Il faut qu'on mette l'accent sur la formation à ce niveau car les jeunes du Diéri sont habitués à travailler pendant trois ou quatre mois en régime pluviométrique. Cette intensification de la démarche intellectuelle, il faut arriver à l'inculquer à ces jeunes, qui doivent se dire « plus je travaille plus je gagne », se mettre dans le système des marchés et de damer que j'ai trouvé un filon. Quand les jeunes vont en Espagne c'est exactement la même chose qu'ils font. Ils travaillent à la ferme, récoltent des fraises et des pommes. Ici vous récoltez les melons, les pastèques de chez vous. Les revenus restent et vous n'êtes pas loin de vos familles et de vos proches et pratiquement, vous pouvez devenir un opérateur économique dans votre propre terroir. Je pense que pour nous c'est vraiment une démarche salutaire et une réponse à la lutte contre l'insécurité alimentaire, comme le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement agricole l'a récemment dit, il faut changer de paradigme pour développer l'agriculture intensive, générer des revenus et ouvrir des chemins nouveaux. Nous pensons que ce genre de SIPA constitue une réponse.

Quelles sont les perspectives pour les SIPA; leur maillage sera-t-il élargi ?

On l'a d'abord mis en place ici dans les zones où il y a des déficits pluviométriques liés au fait que c'est des aléas incontournables. Aujourd'hui, dans l'agriculture moderne, on ne peut pas prétendre développer son agriculture en dépendant à 100% d'une pluviométrie qu'on ne contrôle pas. Vous ne pouvez pas



faire des prévisions de commercialisation, encore moins des prévisions de production, quand c'est aléatoire et le risque est permanent; mais je pense que ce qui va nous sauver, c'est de nous soustraire de plus en plus de cette agriculture de cycle pluvial, erratique, et de nous insérer dans cette agriculture maîtrisée où pratiquement le facteur le plus aléatoire est sous votre contrôle, c'est-à-dire l'eau; ici, et cela concerne la majeure partie du Sénégal, il y a des milliards de mètres cubes dans le maëstrichien qui sont pratiquement utilisés de façon dérisoire quantitativement et qui peuvent être mis à contribution pour l'agriculture. Notre credo, c'est de dire « utilisons cette eau partout où c'est possible dans le pays à partir d'un petit périmètre comme ça, de prendre des modules de 30 ha où vous pouvez mettre cent jeunes qui en font leur business; que ça soit dans le cadre de la production ou bien même le chaînon peut être élargi pratiquement à la transformation, au conditionnement, à la commercialisation. Les kiosques horticoles dont on avait parlé il y a cinq ans trouvent aujourd'hui leur réponse à ce niveau.

Vous l'aviez théorisé il y a longtemps, aujourd'hui vous l'avez réalisé, n'êtes-vous pas surpris donc de ces productions, surtout en cette période de l'année ?

Tout à fait, et je pense que chaque zone du Sénégal a un avantage quelque part. Ici, il fait chaud, il fait sec. Les cultures que nous mettons en place sont des cultures thermophiles, c'est-à-dire qui aiment la chaleur. C'est les pastèques, les melons ou l'arachide, dans une certaine mesure. Ce qui fait qu'on n'a pas beaucoup de problèmes et que partout au Sénégal vous pouvez faire cela et vous pouvez disposer de pastèques en juin-juillet, issues de votre production, de vos champs. Le facteur limitant c'est l'eau. Or l'eau est partout. On a des milliards de mètres cubes qui attendent d'être exploités. Nous voulons relever le défi en disant que nous allons chercher l'eau souterraine et la mettons à disposition pour une agriculture pérenne; c'est ça qui va intensifier les productions, générer des revenus et pratiquement nous soustraire, dans une certaine mesure, de l'insécurité alimentaire. Nous avons l'habitude de dire ici que la sécurité alimentaire n'est pas une fin en soi; c'est une étape. Il faut arriver à la sécurité économique et cette sécurité économique il faut la consolider. Il faut créer les conditions de sa durabilité, en faisant des activités économiques qui peuvent la consolider, la structurer et la rendre durable. Je pense que c'est à quoi nous tendons.

A suivre en page 10